



Ville de Bernay
Délibération : 09
Conseil du 22 juillet 2020

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 22 JUILLET 2020 -

Délibération n° 36-2020

Rapporteur : Monsieur Gérard LEMERCIER

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Pascal SÉJOURNÉ, Claudine HEUDE, Frédérique PARIS, Céline MENANT, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Chantal HERVIEU, Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DITSCH, Nathalie PERRET, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Sara FERAUD à Claudine HEUDE ; Françoise TURMEL à Thierry JOSSÉ ; Pierre BIBET à Pascal SEJOURNE ; Jérôme VARANGLE à Mickaël PEREIRA ; Dominique BETOURNE à Marie-Lyne VAGNER ; Julien LEFEVRE à Gérard LEMERCIER.

Absents : Sara FERAUD, Françoise TURMEL, Pierre BIBET, Jérôme VARANGLE, Dominique BETOURNE, Julien LEFEVRE.

Date de la convocation : 16 juillet 2020

Mickaël PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

Objet :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Dans le cadre de la politique municipale de soutien à la vie associative, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations locales contribuant à l'animation, à la cohésion sociale ou à la promotion de la santé sur notre territoire.

Il est proposé d'approuver l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations non sportives, pour l'année 2020, conformément à l'annexe 1.

DÉLIBÉRATION :

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITÉ :

(Monsieur Pascal DIDTSCH et Monsieur Guillaume WIENER étant membres d'associations n'ont pas pris part aux votes)

- **D'ACCORDER** les subventions de fonctionnement aux associations non sportives tel que proposé en annexe 1.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire



Marie-Lyne VAGNER

ANNEXE 1

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2019	PROPOSITIONS 2020	
AMICALE LAÏQUE LE TEMPS DES CERISES	560	560	=
ASS REHABILITATION PETIT PATRIMOINE	300	300	=
BERNAY BURKINA FASO	500	600	↗
BIBLIOTHEQUE ET SONOTHEQUE	300	300	=
BLEU BANANE	1 425,00	1 425,00	=
CHORALE DE LA CHARENTONNE	900	900	=
CHORALE DE L'ONCLE CELESTIN	330	330	=
LA REINE DES PRES BAINANTS	400	400	=
L'EGLANTINE	600	600	=
LE ROUGE ET LE NOIR	300	300	=
LES AMIS DE BERNAY	550	550	=
LES VIEUX VOLANTS BERNAYENS	700	700	=
PHOTO CLUB DE BERNAY	1 300,00	1 300,00	=
AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES	100	100	=
COMITE ENTENTE	200	200	=
UNCAFN	300	300	=
APE GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	120	220	↗
APE GROUPE SCOLAIRE BOURG LE COMTE	120	220	↗
ALCOOL ASSISTANCE	1 100,00	1 100,00	=
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	1 120,00	1 120,00	=
CROIX ROUGE BERNAY	1 425,00	1 425,00	=
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 200,00	1 200,00	=
AMAP	250	250	=
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	300	300	=
PASSE TEMPS BERNAYEN	2 700,00	2 700,00	=
DECLIC	450	500	↗
SOPHROLOGIE ATOUT BIEN ÊTRE	200	200	=
VEUVES ET VEUF DE BERNAY	400	400	=
AQBL	2 200,00	2 200,00	=
CHSV	500	500	=
COMITE DE JUMELAGE	1900,00	1 900,00	=
SOCIETE HORTICULTURE	100	100	=
AFREJADA	0	500	↗
MLCC-EO (LA MONNAIE UNIQUE L'AGNEL)	0	300	↗
CERCLE PHILATELIQUE	0	300	↗
AAPPMA	0	300	↗
SUBVENTIONS ASSO HORS SPORT		24 600,00	